Afrique du Sud : Zuma propose des changements constitutionnels

@rib News, 15/03/2011 â€“ Source AFPLe prÃ©sident sud-africain Jacob Zuma a dÃ©fendu jeudi l'idÃ©e de changements constitutionnels, s'Ã©tonnant des craintes que cela suscite, face Ã l'ancien prÃ©sident Frederik de Klerk qui accuse l'ANC de vouloir balayer le fragile Ã©quilibre des pouvoirs mis en place Ã la fin de l'apartheid.Je dois dire que je suis un peu surpris par les inquiÃ©tudes soulevÃ©es par les amendements Ã la Constitution, a dÃ©clarÃ© M. Zuma, lors des questions orales au Parlement. La Constitution est un document vivant, elle a dÃ©jÃ Ã©tÃ© amendÃ©e 16 fois depuis son adoption en 1996, c'est u exercice parfaitement normal.
C'est le bon moment pour revoir le pouvoir des trois branches de l'Etat, a-t-il ajoutÃ©, estimant qu'une rÃ©vision rÃ©guliÃ¨re ne pouvait pas nuire compte tenu l'hÃ©ritage de l'oppression coloniale et de l'apartheid restant Ã Ã©radiquer.Le gouvernement sud-africain vient de lancer un chantier de rÃ©flexion sur la transformation du systÃ¨me judiciaire. Il a aussi dÃ©posÃ© un projet de 17Ã¨me amendement Ã la Constitution modifiant les pouvoirs de la Cour constitutionnelle.ParallÃ¨lement, l'ANC (CongrÃ¨s national africain) - le parti au pouvoir que dirige Jacob Zuma - a aussi dÃ©cidÃ© de passer au crible l'impact des arrÃªts de la Cour constitutionnelle, alors que ce parti est critiquÃ© pour ne pas avoir assez transformÃ© la vie de la majoritÃ© noire, dix-huit ans aprÃ¨s la fin du rÃ©gime d'oppression par la minoritÃ© blanche.DÃ©but mars, l'ancien prÃ©sident blanc Frederik de Klerk, qui nÃ©gocia le changement de rÃ©gime avec Nelson Mandela au dÃ©but des annÃ©es 1990, s'Ã©tait vivement Ã©mu des projets de l'ANC qu'il accuse de vouloir s'aligner sur la Chine, la Russie et ses amis de Cuba. Selon lui, les annonces gouvernementales tÃ©moignent d'une volontÃ© de tout balayer et de se dispenser des compromis passÃ©s entre 1993 et 1996.Pourtant, dit-il, c'est sur cette base que le Parti national que je dirigeais a cÃ©dÃ© le pouvoir, non pas Ã un autre parti politique, mais Ã la Constitution.La Constitution sud-africaine est rÃ©putÃ©e exemplaire par exemple pour la stricte Ã©galitÃ© en droits stipulÃ©e entre les diffÃ©rentes composant de la population, quelle que soit la langue, la couleur de peau, l'orientation sexuelle, etc.Or, M. De Klerk estime que l'ANC veut abattre plusieurs pierres angulaires de la sociÃ©tÃ© sud-africaine et manoeuvre pour limiter le rÃ´le des tribunaux.Sont aussi menacÃ©s selon lui le droit Ã l'Ã©ducation dans la langue de son choix, la libertÃ© d'expression et le droit Ã l'accÃ¨s Ã l'information, les pouvoirs et le rÃ´le actuel des provinces.Sa lecture des projets de rÃ©forme fonciÃ¨re l'incline aussi Ã dire que le droit de la propriÃ©tÃ© est en danger.Mercredi, la jeune leader d'opposition Lindiwe Mazibuko (Alliance dÃ©mocratique) avait aussi critiquÃ© les projets de l'ANC, les changements constitutionnels servant selon elle Ã masquer l'incurie gouvernementale.Nous avons aujourd'hui une Constitution progressiste qui est devenue un obstacle pour ce gouvernement incroyablement faiblissant. C'est connu que partout dans le monde, les hommes politiques faibles, quand leur popularitÃ© baisse, sont tentÃ©s de retoucher la Constitution, a-t-elle dit durant un dÃ©bat parlementaire.